



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Aix-en-Provence, le 4 juin 2019

Madame, Monsieur, le Chef d'établissement,

Rectorat

Bureau  
des inspecteurs  
d'académie  
inspecteurs  
pédagogiques  
régionaux

Gérald Attali  
IA-IPR  
d'histoire-géographie  
Téléphone  
06 40 45 84 30  
Fax  
04 42 91 70 13  
Mél.  
gerald.attali  
@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

Réunie le 4 juin 2019 au collège Louis Philibert du Puy-Sainte-Réparate, la commission de labellisation a décerné pour l'année 2018-2019 au

Lycée Marie Curie, Marseille

**le Deuxième niveau de la labellisation académique « E3D »**

#### AVIS MOTIVÉ DE LA COMMISSION

La commission salue le travail accompli par l'établissement et octroie le niveau 2 de la labellisation.

#### CONSEILS

La commission encourage une mise en œuvre plus cohérente des projets de façon à les articuler à la démarche. L'intégration de la démarche dans le projet d'établissement devrait y aider.

Elle recommande également l'implication des élèves et des parents dans la démarche.

Cordiales salutations,

Gérald Attali  
IA-IPR d'histoire-géographie  
Réfèrent académique EDD